

Bonjour chers parents,

Voici quelques informations pour le bon fonctionnement de l'école :

## 1. DATES IMPORTANTES :

- 3 et 4 octobre : Photographie scolaire
- 11 octobre : 1<sup>re</sup> communication aux parents envoyée par courriel
- 14 octobre : Congé férié de L'Action de grâces
- 15 octobre : Rencontre Conseil d'établissement à 19 h au salon du personnel
- Semaine du 14 octobre : mise à jour des normes et modalités sur le site web de l'école
- 25 octobre : Journée pédagogique

## 2. PREMIÈRE COMMUNICATION / NORMES ET MODALITÉS

Le vendredi 11 octobre, vous recevrez par courriel la 1<sup>re</sup> communication officielle vous informant du portrait actuel de votre enfant au regard des compétences développées depuis le début de l'année scolaire. De plus, afin de connaître les principaux outils et moyens d'évaluation qui seront utilisés pour les bulletins de chacune des étapes, vous pouvez consulter les « Normes et modalités d'évaluation » sur le site web de l'école, section « Enseignement » du niveau de votre enfant. Elles seront mises à jour sur le site web de l'école, pour l'année scolaire 2019-2020, durant la semaine du 14 octobre.

## 3. HORAIRE – PHOTOGRAPHIE SCOLAIRE

	Jeudi 3 octobre	Vendredi 4 octobre
8h35	001	104
8h55	002	105
9h15	974	975
9h35	976	301
9h55	003	602
10h15	004	Classe multi 3e/4e
10h35	302	303
11h00	601	201
11h20	603	202
13h10	-	977
13h20	101	978
13h40	102	502
14h00	103	204
14h20	401	203
14h40	402	503
15h00	403	501

## 4. STATIONNEMENT ET DÉBARCADÈRE

Nous vous rappelons qu'il est interdit de stationner ou même d'arrêter dans la rue DE L'ÉCOLE pour faire descendre votre enfant le matin le long de la cour ou dans le débarcadère des autobus. En tout temps, veuillez utiliser le débarcadère avec trottoir sur le côté du stationnement de l'école. Votre enfant doit utiliser cette allée sur le côté de l'école pour se rendre dans la cour. N.B. Le débarcadère ne doit pas servir de stationnement entre 6h45 et 9h00 le matin.



## 5. ACTIVE TES PIEDS

Tous les élèves du primaire ont été rencontrés pendant la période d'éducation physique pour leur présenter le Défi Active tes pieds (organisé par la Société canadienne du cancer) et tous les élèves ont reçu un dépliant explicatif pour les parents.

Activez vos pieds pour traverser le Canada... rien de moins!

C'est quoi le Défi Active tes pieds?

- Aidez votre école à parcourir 6000 km, soit la distance d'un bout à l'autre du Canada.
- Accumulez des kilomètres en marchant, courant, pédalant ou trottinant\*.
- Découvrez mille et une façons de faire du transport actif, une raison amusante d'user vos souliers.

### **Avant le 7 octobre**

Inscrivez les élèves doivent inscrire leur famille en ligne sur [defiactivetespieds.ca](http://defiactivetespieds.ca).

### **Du 7 au 25 octobre**

Les élèves doivent compter les kilomètres parcourus et les inscrire régulièrement sur [defiactivetespieds.ca](http://defiactivetespieds.ca).

### **Semaine du 28 octobre**

Restez à l'affût : les résultats seront annoncés, de même que les gagnants des prix de participation.

## 6. ARRIVÉE LE MATIN

Si vous arrivez **après 8h27**, votre enfant doit entrer par la **porte principale** à l'entrée de l'école puisque toutes les portes de la cour sont verrouillées.

## 7. SERVICE DE GARDE

### **Journée pédagogique du 25 octobre :**

Sortie : Cabane à sucre Lalande

Thème : Cabaret, chasse au trésor, spectacle d'improvisation interactif, décoration de cupcakes.

**Le dîner est inclus (lasagne sauce à la viande) pour l'élève inscrit à la sortie.**

Apporter seulement 2 collations.

Le départ est à 8h30 et le retour est prévu à 16h. Coût : 40\$

Ou activités variées au service de garde. Apporter un repas froid et 2 collations Coût : 16\$

Date limite pour inscrire ou faire une modification : 11 octobre

### **Journée pédagogique du 21 novembre :**

Sortie : École d'équitation 1101 à La Présentation

Apporter un repas froid et 2 collations Coût : 40\$

Le départ est à 8h30 et le retour est prévu à 15h30.

Ou activités au service de garde : Apporter un repas froid et 2 collations Coût : 16\$

Date limite pour inscrire ou faire une modification : 8 novembre



## Journée pédagogique du 22 novembre :

Sortie : Funtropolis St-Hubert Apporter un repas froid et 2 collations Coût : 36\$  
Le départ est à 9h15 et le retour est prévu à 15h.

Ou activités au service de garde : Apporter un repas froid et 2 collations Coût : 16\$  
Date limite pour inscrire ou faire une modification : 8 novembre

## 8. REMERCIEMENTS

Le service de garde tient à remercier personnellement **Monsieur Patry, directeur chez IGA de Carignan**, pour leurs commandites qui permettent aux élèves de faire des activités culinaires.

De plus, lors de la kermesse de fin d'année, Monsieur Patry, nous a offert les collations. Finalement, un énorme merci pour les 700 cupcakes préparés gratuitement pour notre pique-nique familial.

## 9. RAPPEL CONCERNANT LES OUBLIS

Après l'école, nous ne pouvons pas laisser un enfant circuler seul dans l'école. Par conséquent, si votre enfant oublie des vêtements essentiels (par exemple : un manteau, des bottes ou des salopettes en hiver) nous pourrions l'aider à les récupérer. Par contre, pour tous les autres objets (ex. boîte à lunch, chandail, mitaines, livres, agendas, tuques), l'enfant devra attendre au lendemain lorsqu'il retournera en classe.

## 10. DÎNERS À L'ÉCOLE

Pour les dîners à l'école : **l'enfant doit avoir des ustensiles**, étant donné que nous avons un grand nombre de plats à faire chauffer, nous vous demandons d'alterner vos repas : un froid, un chaud ou de mettre la nourriture dans un thermos. Merci de votre collaboration!

## 11. DÎNERS À L'EXTÉRIEUR

Les élèves ne sont pas autorisés à dîner à l'extérieur sauf si le parent vient chercher son enfant. Dans le cas où l'élève dîne à la maison, le parent doit informer à l'avance le secrétariat de l'école.

## 12. CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Vous retrouverez sur le site web de l'école, les membres du conseil d'établissement élus pour l'année scolaire 2019-2020 : les représentants des parents et les membres du personnel.

## 13. ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

Petit rappel, vous avez jusqu'au 6 octobre à minuit pour inscrire votre enfant à une activité parascolaire via le site : [www.clubrecreation.com](http://www.clubrecreation.com) et cliquer sur l'onglet inscription.

**Nous demandons aux parents de fournir des repas froids lors des journées où l'enfant est en activité parascolaire.**

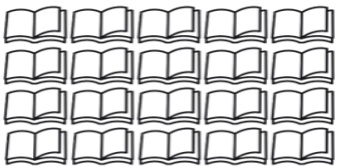




**14. SAVIEZ-VOUS QUE...?**



**LIRE 20 MINUTES**  
**à la maison**

(Nagy Herman 1987)

<b>20 MINUTES DE LECTURE</b> par jour	<b>5 MINUTES DE LECTURE</b> par jour	<b>1 MINUTE DE LECTURE</b> par jour
<b>3 600 MINUTES</b> par année scolaire	<b>900 MINUTES</b> par année scolaire	<b>180 MINUTES</b> par année scolaire
<b>1 800 000 MOTS</b> par année	<b>282 000 MOTS</b> par année	<b>8 000 MOTS</b> par année
		
Ces élèves se classent parmi les 10 meilleurs lors des évaluations standardisées.	Ces élèves se classent dans la moyenne lors des évaluations standardisées.	Ces élèves se classent parmi les 10 derniers lors des évaluations standardisées.
S'ils lisent 20 minutes par soir depuis la maternelle, à la fin de la 6 <sup>e</sup> année ces élèves auront l'équivalent de 60 jours d'école de plus.	S'ils lisent 5 minutes par soir depuis la maternelle, à la fin de la 6 <sup>e</sup> année ces élèves auront l'équivalent de 12 jours d'école de plus.	S'ils lisent 1 minute par soir depuis la maternelle, à la fin de la 6 <sup>e</sup> année ces élèves auront l'équivalent de 3 jours d'école de plus.

Valérie Gauthier

**POUR ÊTRE UN BON LECTEUR, IL SUFFIT DE LIRE!**

*JOYEUSE FÊTE DE L'HALLOWEEN!*

*Martine Fréchette*

Martine Fréchette  
Directrice

*Line Germain*

Line Germain  
Directrice adjointe

